Lettre d'information

L'information figurant dans ce formulaire est recueillie conformément à la School Act, notamment la Section18, et à la Freedom of Information and Protection of Privacy Act (FOIPP). Seul le personnel responsable de l'administration et de l'enseignement des programmes d'éducation physique est autorisé à accéder à l'information recueillie grâce à ce formulaire. Celle-ci doit être utilisée afin d'identifier les dangers potentiels et les risques de blessures pouvant être associés à certaines activités physiques.

Chaque établissement scolaire a le devoir de promouvoir différentes activités d'éducation physique et d'identifier des programmes uniques qui permettent aux élèves de se mêler à leur communauté. Par exemple, les courses cross-country et le patinage sont des composantes importantes du programme d'éducation physique (les activités, telles que le ski alpin, qui requièrent un déplacement en autobus et le consentement écrit d'un parent ou d'un tuteur sont exclues dans le cas présent). Certaines de ces activités se déroulent à l'extérieur du terrain de l'école. La supervision des élèves est assurée par l'établissement scolaire. Les écoles doivent également identifier certains exemples d'activités intramurales pouvant être offertes aux élèves durant l'année scolaire.

Cher parent ou tuteur,

La pratique soutenue d'activités physiques est essentielle pour un développement normal et sain. Chez les enfants et les jeunes, les os et les muscles en pleine croissance demandent non seulement une bonne nutrition, mais également une stimulation soutenue, qui peut être obtenue grâce à l'activité physique. La participation active à des activités telles que les jeux, la danse, la gymnastique, les sports individuels et les jeux de poursuite offre la possibilité aux élèves d'acquérir la confiance nécessaire à la poursuite d'un mode de vie actif et sain. L'éducation physique contribue à offrir aux élèves les outils pour prendre des décisions éclairées en ce qui concerne leur condition physique et leur permet de développer une appréciation pour l'activité physique au quotidien.

La participation sécuritaire de votre enfant au programme d'éducation physique est primordiale. Dans l'intérêt de votre enfant, nous vous encourageons à respecter les recommandations suivantes :

1. La tenue d'un bilan de santé annuel;
2. L'adoption d'une tenue appropriée pour la participation sécuritaire de l'élève aux activités d'éducation physique (chandail à manches courtes, shorts ou pantalons de sport, chaussures de sport);
3. Le port de bijoux pendants est interdit – les bijoux ne pouvant être retirés et présentant un risque pour la sécurité de l'élève doivent être recouverts de ruban adhésif;
4. Le port d'une sangle élastique et/ou de verres incassables si votre enfant porte des lunettes ne pouvant pas être retirées durant les activités d'éducation physique;
5. Le port d'écran solaire pour toutes les activités se déroulant à l'extérieur;
6. L'inspection attentive de toute pièce d'équipement provenant de l'école et rapportée à la maison pour l'usage personnel de l'élève dans le cadre d'une activité (skis, patins, casques, etc.).

CC-BY 2.0 CA, 2019 - Injury Prevention Centre, University of Alberta

Lettre d'information

Veuillez compléter le formulaire de renseignements médicaux ci-joint et demander à votre enfant de le retourner à son enseignant. Pour toute information supplémentaire, vous pouvez contacter l'établissement scolaire.

Avis concernant le facteur de risque

Toute activité athlétique comprend un facteur de risque. La sécurité et le bien-être des élèves est notre priorité et nous faisons tout en notre pouvoir pour gérer et réduire tout risque potentiel qui pourrait découler de la pratique d'activités physiques en prenant les précautions appropriées.

Toutefois, en raison de la nature de certaines activités, le risque de blessure peut être plus élevé. La nature des blessures encourues peut varier, allant d'une entorse mineure à une blessure plus sérieuse.

CC-BY 2.0 CA, 2019 - Injury Prevention Centre, University of Alberta